



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040304

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/03/2024 9H23 C:004400 I:19287

V/Email reçu le Jeudi 21/03/2024 a 9H23

V/REF.IMM. 02

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT G
16-17 RUE MOZART
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Bât G'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N16G MOZART - MME IABONI, TÉL : 09.52.58.15.14

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE AU SOUS SOL - EFFECTUER UN
POMPAGE

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 21/03 A 17H45 :

ATTENTE ACCES

INTERVENTION A PARTIR DU SOUS-SOL

RECHERCHE ET LOCALISATION DE FUITE

PRESENCE DE GOUTTE-A-GOUTTE VENANT DU PLAFOND

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DU DESSUS

CONTROLE ET TEST SUR LES ALIMENTATIONS/EVAUCATIONS

DEPOSE DE LA TRAPPE DE VISITE SOUS LA BAIGNOIRE - AUCUNE FUITE

DEPOSE DE LA PLANCHE SOUS L'EVIER - AUCUNE FUITE

LES ALIMENTATIONS NE SONT PAS SOUS DALLE - AUCUNE FUITE

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR OU MME IABONI - SANS
SUCCES, OCCUPANT ABSENT

REPLI DU CHANTIER

LE 29/03 A 10H45 :

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME IABONI AU 1ER ETAGE

RECHERCHE ET LOCALISATION DE LA FUITE SUR ALIMENTATION EFS SOUS L'EVIER

RESSERRAGE DU FLEXIBLE

CONTROLE ETANCHEITE - RAS

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/03/24 a 17H25 Mme N. PUDDU

DT LGESTION Email envoyé le 22/03/24 a 11H50 M. O. PAUTET

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS AVONS BESOIN DES COORDONNEES DE MR OU MME IABONI AFIN DE
CONTINUER NOTRE RECHERCHE DE FUITE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 21/03	2	70,85		106,27
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 29/03	5	70,85		88,56
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2			Pour mémoire
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	5	39,45		39,45
TOTAL H.T.					263,40
T.V.A. a 10,00%					26,34
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>289,74</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 21/03/2024

DEMANDE D'INTERVENTION- ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

SDC BELLEVUE ACDEFGH
Rue Paul Mistral / rue chopin
rue Mozart
69800 SAINT PRIEST

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :
Allée :
Rue :
Téléphone :

Objet de votre intervention :

Bien vouloir intervenir allée G16 ,au sous-sol, pour fuite importante
Sous-sol inondé,
Faire recherche de fuite + pompage
(accès sous-sol resté ouvert pour votre intervention)

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompte intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrions en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE ,ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19